

# Le logement: une préoccupation majeure des Français?

MAISON DE LA CHIMIE  
MARDI 25 SEPTEMBRE 2007



## 2<sup>èmes</sup> Rencontres parlementaires sur le Logement

### PRÉSIDÉES PAR

**Dominique BRAYE**  
Sénateur des Yvelines, président  
du Groupe de travail de la Commission  
des affaires économiques sur les facteurs  
fonciers et immobiliers de la crise  
du logement

**Gérard HAMEL**  
Député d'Eure-et-Loir,  
rapporteur spécial de la loi  
instituant le droit  
au logement opposable

### SOUS LE HAUT PATRONAGE ET EN PRÉSENCE DE

**Bernard ACCOYER\***  
Président de l'Assemblée nationale

**Christine BOUTIN\***  
Ministre du Logement et de la Ville

**Fadela AMARA\***  
Secrétaire d'État à la Politique de la ville

#### 08H30 ACCUEIL DES CONGRESSISTES

#### 09H00 OUVERTURE DES RENCONTRES

Bernard ACCOYER\*, président de l'Assemblée nationale  
Fadela AMARA\*, secrétaire d'État à la Politique de la ville

#### 09H45 OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA MATINÉE

Dominique BRAYE, sénateur des Yvelines, président du Groupe de travail de la Commission des affaires économiques sur les facteurs sociaux et immobiliers de la crise du logement  
Gérard HAMEL, député d'Eure-et-Loir, rapporteur spécial de la loi instituant le droit au logement opposable

#### 10H00 TABLE RONDE I

### LE LOGEMENT EN FRANCE : COMMENT SORTIR DE LA CRISE ?

## TABLE RONDE I

#### Quelle est la situation du marché du logement en France ?

- Le marché immobilier : stabilité ou essoufflement ?
- Le marché locatif : vers une baisse des prix des loyers ?
- Difficultés à trouver un logement : quels sont les facteurs ?

#### Un nouveau pacte national pour le logement ?

- Le plan de cohésion sociale initié en 2004 : quel bilan ?
- La maison à 100 000 euros, le recalibrage du prêt à taux zéro, la TVA à 5,5%, le portage foncier... : des dispositifs efficaces pour faciliter l'accès social à la propriété ?
- La loi instituant le droit au logement opposable : une étape fondatrice dans la politique du logement ?
- Mécanismes de conventionnement entre les propriétaires, les locataires, l'État et les collectivités territoriales : une solution pour garantir le paiement des loyers ?
- Ventes à la découpe : quelles protections pour les locataires ?
- La lutte contre « l'habitat indigne » et le « droit au logement opposable » : quelles réalités, quels moyens ?

#### Le rôle des acteurs du secteur privé ?

- Les acteurs du secteur privé : partenaires-clé de l'État et des collectivités territoriales ?
- Le rôle des intermédiaires (agences immobilières, banques, assurances...) en pleine révolution ?
- Bâtiment : comment assurer la construction des 500 000 nouveaux logements dont la France a besoin chaque année ?

#### PRÉSIDENT

**Bernard SEILLIER**, sénateur de l'Aveyron, vice-président de la Commission des affaires sociales, rapporteur au nom de la Commission des affaires sociales du projet de loi instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale

#### INTERVENANTS

**Christian BAFFY**, président, Fédération française du bâtiment

**Jean-François GABILLA**, président, Fédération des promoteurs constructeurs de France

**Bernard LACHARME**, secrétaire général, Haut comité pour le logement des personnes défavorisées

**Alain LECOMTE**, directeur général, Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables

**Christian LOUIS-VICTOR**, président, Union nationale des constructeurs de maisons individuelles

**Philippe PELLETIER**, président, Agence nationale de l'habitat

**Pierre POMMELLET**, conseiller du délégué interministériel pour le Développement de l'offre de logements, auteur du rapport « Relancer l'habitat en Île-de-France par la mobilisation des actifs fonciers publics »

#### 12H00 CLÔTURE DES TRAVAUX DE LA MATINÉE

Jean-Pierre BEYSSON, délégué interministériel pour le Développement de l'offre de logements

12H30 DÉJEUNER

14H30 OUVERTURE DES TRAVAUX DE L'APRÈS-MIDI  
Annick LEPETIT\*, députée de Paris

15H00 TABLE RONDE 2 :  
QUEL HABITAT POUR DEMAIN ?

#### Quelles sont les nouvelles attentes en matière d'habitat ?

- Comment permettre une comparaison objective de la qualité des logements mis en vente ?
- Loi d'orientation pour la ville, PNRU : quel premier bilan ?
- L'allongement de la liste des diagnostics (loi sur l'amiante, loi sur le plomb, loi sur les termites, loi Carrez, loi SRU...) : quelles responsabilités pour les propriétaires et quelles conséquences pour l'immobilier ?
- Comment mieux prévenir et gérer les risques sanitaires, naturels et techniques dans les bâtiments ?

#### Protection de l'environnement et économie d'énergie : quelles sont les nouvelles exigences ?

- Quelles sont les nouvelles techniques permettant la réalisation de logements très économes en énergie ?
- Quels outils pour identifier les consommations prévisionnelles d'énergie des logements ? Comment permettre la réalisation des diagnostics de performance énergétique ?
- Les certificats d'économie d'énergie, le crédit d'impôt dédié au développement durable, le livret développement durable, et les prêts pour opérations de construction HPE ou HQE : des incitations efficaces ?
- « L'étiquette énergie » et les principaux changements introduits par la RT 2005 : un progrès pour les usagers ?
- Le programme de recherche PREBAT sur les économies d'énergie dans le bâtiment : quels objectifs ?

#### PRÉSIDENT

Francis GRIGNON, sénateur du Bas-Rhin, président du Groupe d'études sur l'Industrie du BTP, membre de la Conférence permanente « habitat-construction-développement durable »

#### INTERVENANTS

Bruno BESSIS\*, chargé de mission à la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables

Alain JACQUOT\*, Sous-direction Observation statistique de la construction, ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables

Reine-Claude MADER, présidente, Association « Consommation, logement et cadre de vie »

Régis MEYER, membre de la Mission interministérielle de l'effet de serre (MIES), responsable du Bâtiment et de l'Énergie

François SCELLIER\*, député du Val-d'Oise, président du Groupe d'études sur la Construction et le logement

17H00 CLÔTURE DES RENCONTRES  
Christine BOUTIN\*, ministre du Logement et de la Ville

TABLE RONDE II



## INFORMATIONS PRATIQUES

### ■ CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Ne pourront participer à cette manifestation que les personnes :

- Ayant retourné impérativement le coupon-réponse au plus tard le :

**Vendredi 21 septembre 2007**

à Altedia M&M Conseil - 5, rue de Milan - 75009 Paris

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Toute inscription au déjeuner qui ne sera pas annulée 8 jours avant la date du colloque sera facturée.
- Aucun remboursement d'inscription au déjeuner ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit 8 jours avant la date du colloque.

### ■ LIEU DU COLLOQUE

Maison de la Chimie - Salle n°262  
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

RER C : Invalides

Métro : Invalides / Assemblée nationale

Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94

Parking : Invalides

### ■ LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie  
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquittées des frais dus et ayant été au préalable accueillies sur les lieux du colloque.

### ■ POUR TOUT RENSEIGNEMENT

#### Altedia M&M Conseil

5, rue de Milan - 75009 Paris

Tél. : 01 44 91 58 50 - Fax : 01 44 91 58 51

Contact inscriptions : Samira EL FITOURI

inscriptions@altedia.fr

Avec le concours de



UNION NATIONALE  
DES CONSTRUCTEURS DE  
MAISONS INDIVIDUELLES

FÉDÉRATION  
DES PROMOTEURS  
CONSTRUCTEURS DE FRANCE